

Accès à une ressource génétique suisse

Utilisation non commerciale

Obligatoire

Accéder librement à la ressource
génétique en Suisse
(PIC non nécessaire)



Consigner ces informations :

- nom et adresse de l'utilisateur
- description de la ressource génétique ou du sujet concerné, ainsi que de leur utilisation
- date et lieu de l'accès
- en cas d'acquisition directe auprès d'un tiers, nom et adresse de cette personne et date de l'acquisition
- en cas de transmission, nom et adresse de l'utilisateur suivant et date de la transmission



Conserver et transmettre aux
utilisateurs suivants ces informations



Fournir les informations en cas de
demande des autorités

Facultatif

Notifier ces informations à l'OFEV
([formulaire](#) à envoyer à
contact.np@bafu.admin.ch)



Si notification complète :
accusé de réception + numéro
d'enregistrement



Eventuellement également attestation
(soumis à émolument)



Transmission par l'OFEV des
informations au ABS Clearing-House
(sauf informations confidentielles)

